



Newsletter Ecole Ardévez



Noël 2017

L'ACTUALITE

REDACTION & IMAGES : ALEXANDRE MOULIN

La gestion du natel en classe

Le Monde. Article du 11.12.2017

L'interdiction du téléphone portable à l'école, une mesure difficilement applicable

Après le retour du redoublement et celui de la dictée quotidienne, le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, compte désormais renforcer l'interdiction des téléphones portables « dans les écoles et collèges à la rentrée 2018 ». « Nous sommes en train de travailler sur cette question, cela peut prendre des modalités diverses », a-t-il déclaré, dimanche 10 décembre, lors de l'émission « Le Grand Jury RTL-LCI-Le Figaro » au sujet de cette promesse de campagne d'Emmanuel Macron.

Sans préciser les contours d'une telle mesure, le ministre a toutefois rappelé l'importance du téléphone « pour des usages pédagogiques » et « pour des situations d'urgence », privilégiant ainsi le confinement des appareils, par

exemple, dans des « casiers fermés », comme il l'avait proposé en septembre.

La loi interdit déjà l'usage du portable

L'usage du portable, parfois source de conflit dans les familles, est de plus en plus répandu dans les salles de classe et les cours de récréation. En 2015, plus de huit adolescents sur dix étaient équipés en smartphone, selon une étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), contre deux sur dix en 2011. La tendance gagne même l'école primaire, où les élèves commencent à en être dotés lorsqu'ils commencent à se rendre seuls à l'école.

En théorie, les portables devraient rester éteints dans les sacs, mais c'est loin d'être le cas. Le code de l'éducation précise que le téléphone est interdit « durant toute activité d'enseignement et dans les lieux prévus par le règlement intérieur » de chaque établissement, en règle générale les couloirs, la cantine et la cours de récréation... « Mais, c'est extrêmement difficile à faire respecter

», fait remarquer Valérie Sipahimalani, enseignante, notamment à cause du nombre de surveillants qui a tendance à diminuer.

Pour prouver la faisabilité de sa proposition, le ministre de l'éducation a souligné, dimanche passé, qu'un tel bannissement du portable « existe déjà » dans certaines écoles : « Il y a des collèges qui réussissent à le faire. »

En effet, dans certains établissements, des professeurs collectent les appareils au début du cours afin de s'assurer que leurs élèves ne soient pas tentés d'ouvrir leur sac afin d'y jeter un œil. Mais, là aussi, Mme Sipahimalani témoigne des difficultés rencontrées par les professeurs pour faire appliquer le règlement intérieur. D'autant qu'« un enseignant n'a pas le droit de fouiller les élèves, ni le droit de confisquer un téléphone car il ne s'agit pas d'un objet dangereux », explique-t-elle.

Claire Krepper, enseignante, dénonce pour sa part « une annonce purement médiatique » et « anecdotique par

rapport à d'autres sujets comme le recrutement des enseignants, leur formation ou la maîtrise des outils numériques ». Selon elle, l'interdiction absolue est impossible à cause du « manque de moyens ».

« Les professeurs ne vont pas se transformer en police du portable alors qu'ils n'ont déjà pas le temps suffisant pour mener à bien l'apprentissage. »

« Les élèves sont accros à leur téléphone, c'est un vrai fléau », témoignait, il y a quelques mois auprès du Monde, Xavier Bessière, professeur de droit maritime au lycée professionnel de Sète (Hérault). Pas un cours sans que cet enseignant n'ait à rappeler la règle à un « pianoteur » qui tente de dissimuler l'objet du délit sous sa table. « On ferme les yeux, c'est certain, parce qu'on ne peut pas lutter, on ferait le gendarme tout le temps », concède-t-il.

Pour ménager les enseignants, il y a quelques semaines, Jean-Michel Blanquer proposait que des « casiers fermés » soient installés à l'extérieur des classes pour que les élèves puissent déposer, le matin, leur téléphone. Mais, encore une fois, la mesure semble difficilement réalisable, notamment à cause du budget des établissements, « déjà au plus bas », regrette la secrétaire générale adjointe du SNES-FSU.

« Ça nous paraît extrêmement compliqué. Est-ce qu'on doit transformer un collège en consigne géante ? », s'est ainsi interrogé, au micro de RTL, Philippe Vincent, secrétaire général adjoint du Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale (SNPDEN). Avant d'ajouter :

« Je faisais un petit calcul : 5 300 collèges publics, 500 élèves en moyenne, ça fait en moyenne 3 millions de casiers. »

Et un investissement financier conséquent pour les conseils

départementaux chargés de l'entretien des collèges.

L'intérêt pédagogique des téléphones portables

Certains enseignants comme Claire Krepper estiment, par ailleurs, que l'usage « raisonné et raisonnable » du téléphone portable « sous le contrôle de l'enseignant » peut être utile. Dès lors, les élèves peuvent s'en servir pour « prendre en photo un tableau quand ils n'ont pas eu le temps de copier le cours » ou « s'en servir pour chercher une information ».

Arnaud Coriton, enseignant d'économie-gestion au lycée Henri-Wallon, à Aubervilliers, qui avait raconté son expérience, il y a quelques mois, au Monde, a ainsi pris le parti de laisser les téléphones entrer en classe. Calculatrice, photocopieur, enregistreur, autant leur apprendre à l'utiliser intelligemment. Et les possibilités de ces bijoux de technologie sont infinies en physique (photos d'expériences, chronomètre, boussole, etc.) comme en anglais (partage de documents sonores) ou en français (recherches documentaires, de définitions, etc.).

Professeur de physique-chimie, Antoine Renier encourage, lui aussi, très souvent ses élèves à chercher un résultat sur leur téléphone. « C'est très positif, l'élève devient acteur de la construction du savoir, il apprend à trier les informations... Un élève se souviendra d'autant mieux des difficultés qu'il a rencontrées qu'il les aura surmontées lui-même. »



LA SITUATION À ARDÉVAZ

Depuis la rentrée 2015, l'école Ardévez a installé dans chaque salle de classe, des casiers métalliques qui se ferment à clé.

En début de journée, les étudiants déposent spontanément leur portable dans des paniers à compartiments.

Le professeur enferme les appareils qui auront été mis préalablement en mode avion. Ils ne seront récupérés qu'à la fin de la journée de travail.



C'est une action préventive qui permet d'éviter la tentation de consulter l'écran ou toutes autres incivilités.

Toutefois, nous distinguons l'outil numérique - qui sera utilisé à des fins pédagogiques en classe - de l'accessoire de communication. Dès lors, il s'agit aussi de faire preuve de bon sens et d'accompagner l'étudiant dans sa démarche de recherche d'information et de le sensibiliser aux avantages offerts par le téléphone portable, mais aussi des dangers et des inconvénients qu'il pourrait engendrer.

25/10/17 **RÉGION**

LE NOUVELLISTE
www.nouveliste.ch

Ardévez scolarise 130 enfants en Birmanie

SION L'Association Ardévez est active depuis 2011 au sud de Yangon en Birmanie. Pour cette rentrée des classes, plus d'une centaine d'écoliers ont pris place dans une partie aménagée d'un monastère.

PAR **DIMITRI MATHEY** / LE NOUVELLISTE.CH

D'ambère, le directeur de l'école Ardévez et président de l'association éprouvée brésillonne catholique s'occupe de la situation, mais qui laisse toutefois quelques heures d'emploi. Le pays sort de cinquante ans de répression militaire atroce avec une vraie situation financière, dépense au téléphone Alexandre Moilan alors qu'il est en visite dans l'établissement birman. L'association a équipé (mobiliers, matériel scolaire, livres, etc.) une partie d'un monastère dans la capacité d'accueillir l'école pour l'heure à 130 élèves. «Nous sommes en train de l'agrandir pour doubler l'effectif», précise le Sédunois qui pointe au passage un problème d'erreurs dans des données géographiques humanitaires sont trop souvent déformés à d'autres fins, notamment militaires. Mais à notre échelle, il est possible de faire des actions concrètes qui ont beaucoup d'impact pour ceux qui n'ont pas les moyens, raconte-t-il.

UN BUDGET ANNUEL QUI NE DÉPASSE PAS LES 5000 FRANCS
L'opération implique un coût modeste, quelques 6000 francs par année suffisent à couvrir le budget. «C'est la preuve que l'on peut faire la différence avec peu d'argent, il est possible de changer des destins», souligne le directeur. Ce des-

LES ÉTUDIANTS SÉRIEUX CONTINUENT
Depuis la capitale, volante, les collégiens d'Ardévez apprennent eux aussi leur pierre à l'édifice. Et ce, au travers de quatre à cinq heures de sessions qui jalonnent l'année. Une «session» est organisée

Un partenariat entre Sion et Yangon
Alexandre Moilan porte le projet birman en qualité de directeur de l'école. Part de ce projet, peut-on imaginer une collaboration entre les deux établissements? «Ce serait le rêve, mais c'est impossible que cela se réalise avant un an au moins.» Reste que l'homme a déjà servi à de nombreuses occasions. «On pourrait imaginer que des étudiants à des points quelques semaines envoie la fois. Il y a également la possibilité de sponsoriser les écoles les plus défavorisées pour les faire venir à Ardévez en Suisse», conclut le directeur.

En Birmanie, le directeur de l'Association Ardévez se réjouit de pouvoir accueillir 130 élèves pour cette fois. Il espère pouvoir doubler ce chiffre.



d'octobre est frais et humide. La saison des pluies se termine.

Kin Thi vient du Nord du pays. Une région contrôlée, encore aujourd'hui, par la junte militaire. Il a 5 ans et devra rester ici jusqu'à la fin de sa scolarité. Il reverra ses parents à l'âge de 12 ans. Le sacrifice est lourd mais le récompense est grande. Il faut dire que l'accès aux études est difficile pour les familles les plus pauvres. Si l'enseignement est gratuit, les frais liés à l'école, le matériel, la tenue réglementaire et l'entretien sont payants. Les



Les bouddhistes ne perçoivent pas ce geste comme de la charité à proprement parler : il s'agit, pour le fidèle, d'élever et de purifier son âme à travers un acte de générosité. Les moines, quant à eux, confrontés à leur vœu de pauvreté, en tirent de l'humilité.

Une quête qui forge d'ailleurs leur

Yangon, le 23 octobre 2017.



Comme à l'accoutumée, les quelques 80 petites moines du monastère du Dagon Sri se lèvent au lever du soleil. Le confort de la nuit est sommaire, ils dorment sur des nattes, à même le sol. Le climat tropical de ce matin

montants nous paraissent dérisoires mais ils représentent une fortune pour bon nombre de ces familles.

Notre jeune Kin

Un matin à Yangon...

commencera donc sa journée par le Tak Bat.

Drapé dans sa robe couleur safran, dans les rues du Sud de la capitale, il avance en file indienne avec ses camarades, recevant dans son « bat » (bol servant à collecter l'aumône) les offrandes des fidèles agenouillés face à lui.

Le Tak Bat est une véritable tradition ancrée dans la culture bouddhiste (notamment le bouddhisme Theravāda, la plus ancienne branche essentiellement pratiquée en Asie du Sud-Est). Ces offrandes, souvent du riz gluant, constituent la seule source de nourriture des moines, qui ne vivent que d'aumônes.

quotidien.



Pour nous soutenir :

Banque : Raiffeisen

Compte : Association Ardévez

IBAN : CH05 8057 2000 0222 8573 0



CHIFFRES CLES

3h

Par jour durant la semaine et 4 heures quotidiennes durant le week-end, telle est, en moyenne, l'utilisation de leur portable faite par les 12 – 19 ans en Suisse.

Marc Aymon : le patrimoine en chansons

Ô bel été ! Chansons éternelles est le nouveau projet du chanteur suisse Marc Aymon. Présentées sous la forme d'un livre-disque et carnet de chant d'une septantaine de pages, illustrées par le dessinateur Cosey (Grand Prix d'Angoulême 2017), quatorze chansons du patrimoine suisse d'avant 1930 sont arrangées et enregistrées de manière moderne. Paroles, partitions pour voix/piano/guitare, repères historiques ainsi que coulisses de l'enregistrement sous la forme d'un portfolio figureront dans ce projet. Sur le CD qui accompagnera l'ouvrage se trouveront les morceaux interprétés par Marc Aymon. L'enregistrement de ce projet a été réalisé en grande partie dans le cadre magnifique de l'hôtel Bella Tola à St-Luc (1650 mètres d'altitude), le tout filmé par l'émission de la RTS « Passe-moi les jumelles ». Des musiciens européens reconnus y côtoient des cuivres, des chœurs et des instruments typiques tels que le hackbrett ! La chanteuse lucernoise Heidi Happy ainsi que de nombreux invités accompagnent Marc Aymon pour cette nouvelle aventure. Réalisé par Yann Arnaud (Syd Matters, Air, Phoenix...), cet ambitieux projet met en lumière des trésors du patrimoine suisse et il encourage le public à redécouvrir le plaisir de chanter ensemble et à renouer avec ses racines.

Le site www.obelete.ch avec tous les infos concernant ce beau projet...

Ô bel été!
Chansons éternelles
Interprétées par Marc Aymon



Thierry Barrigue :

Un pirate au grand coeur

par Raza Hajraj, dernière année matu.

Quel regard portez-vous sur la presse écrite ?

En réalité, je ne lis pas la presse écrite. J'en ai tout simplement pas l'utilité. Grâce aux réseaux sociaux, je peux suivre le fil d'actualité des médias que j'ai choisi de m'abonner et je peux ainsi les consulter à ma guise, quand je veux, où je veux.

Tweeter est pour moi, le réseau social média et politique. J'ai dans mes contacts, des politiciens dont je partage les convictions et des groupes d'intérêts particuliers.

On parle souvent des fake news, mais ces pages sont certifiées. Je ne consulte pas les informations qui découlent de médias dont je ne connais pas la provenance.

Que vous a inspiré la conférence de ce matin ?

Thierry Barrigue est un caricaturiste. Il croque l'actualité de façon spontanée. Rapidement.

Il a bien relevé qu'on pouvait faire de la provoque, tout en ayant un regard moral sur ce qui se passe.



Qu'est-ce pour vous la provocation ?

Je le reprends en affirmant que faire de la provocation, c'est utiliser des choses sensibles pour en rigoler, non pas pour se moquer mais faire prendre conscience aux gens, avec un regard décalé.

De nos jours, les débats sont souvent stériles, je pense donc que la provocation permet d'avoir du dialogue et de la réflexion. Même si au final, nous ne sommes pas d'accord sur le fond ou la forme.

Thierry Barrigue est rentré de deux missions dans des camps de réfugiés, que vous a inspiré ces reportages ?

Il a distingué la notion d'humanitaire avec une mission humaine. Il a pointé du doigt le côté 'business' que peut prendre certaines actions.

J'ai trouvé intéressant qu'il ose nous dire que nous n'avons pas besoin de nous appeler Brad Pitt ou Angelina Jolie pour faire quelque chose de concret.

Alors certes, l'argent va aider, mais souvent, il suffit de

donner un simple sourire pour redonner de l'espoir et un peu de réconfort dans la vie de personne en souffrance. Et cela peut passer par un simple dessin...

Il a relevé qu'un dessin, ça ne coûte rien. Ce n'est pas une photo 'volée' d'un moment présent, mais quelque chose qui se construit pour aboutir à un résultat qui ne laisse jamais indifférent. Il n'y a pas de gêne dans un dessin offert.

Pensez-vous qu'on peut rire de tout ?

J'aimerais bien ! Mais aujourd'hui, il y a de la pression avec la religion. Une pression menaçante. Ce qui est quand même un sacré paradoxe quand on pense que cette même religion prône la paix... mais bon, c'est l'interprétation des hommes qui en fait un outil de propagande.

Mais tant mieux qu'il y a encore des gens comme lui, qui osent. Tout simplement.

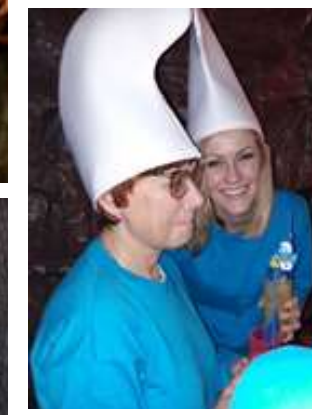


La vie des profs à l'école



Après le travail, le réconfort

Si chaque mois, le corps professoral se réunit pour discuter des avancements des programmes, de l'épanouissement des étudiants et des échéances à venir, ces séances de travail se terminent dans une ambiance conviviale autour d'un repas 'fait maison', au carnotzet de l'école. Le propre et l'identité d'Ardévez...



Formation continue : natel pour séniors

Les jeudis soirs, de 18h15 à 19h30, la formation continue propose des pistes destinées aux +55 ans pour les aider à mieux appréhender le fonctionnement et les possibilités offertes par les téléphones portables. Ces cours de niveau débutant portent sur 4 thématiques distinctes, allant du dossier médicales en ligne, aux applications pour les voyages, en passant par le téléchargement des journaux.

Adaptées au rythme de chacun, dans une ambiance décontractée et conviviale, les formations continues Ardévez, s'adaptent aux besoins et envies des participants. Prochains cours en janvier.

Plus d'information : www.ardevaz.com/formationcontinue



La prof de théâtre

Cours à option : Théâtre

Professeur : Mélanie Lamon

Info : 50 minutes, le mardi de 16h30 à 17h20, salle T7

Description du cours :

Peur des oraux? Stressé(e) devant un public?

Pourquoi ne pas s'inscrire au cours option de théâtre!

Les cours s'articulent autour de la présence sur scène (ou ailleurs), connaître ce que l'on dégage, le maintien corporel et la prise de parole. Le travail de l'imaginaire et la confiance en soi sont des outils indispensables pour oser s'exprimer en public. Au détour d'exercices et d'improvisations, nous chercherons à acquérir ces compétences pour prendre la parole sereinement.

L'association : les étoiles de 2026

Nous soutenons l'association 'les étoiles de 2026' dont les buts sont :

- Le soutien aux jeunes espoirs du sport valaisan
- La promotion des sports d'hiver en Valais
- La défense de projets pour le canton

Et ce, en parrainant des sportifs Juniors de talent, à travers un chèque qui les soulagera dans les charges financières, mais aussi, à travers un soutien moral, par de jeunes entrepreneurs valaisans.

Plus d'info : www.lesetoilesde2026.ch

Les étoiles de 2026.
Association de jeunes cadres
Pour un Valais ambitieux et dynamique

sion 2026

Camille Rast, lauréate de décembre recevra un chèque de CHF 2'026.- par l'association

Rejoins-nous : - Soutien aux jeunes espoirs du sport valaisan. - Promotion des sports d'hiver en Valais. - Défense de projets pour le canton. - Réseau de jeunes (+45 ans) cadres. Plus d'info: www.lesetoilesde2026.ch



PRIX SOMMET 2017



L'école qui rend l'éducation «sexy»

PRIX SOMMET L'ÉCOLE ARDEVAZ, collège privé séduisanois fondé en 1979 par la famille Moulin, fidélise et séduit ses 250 élèves et leurs parents en soignant son positionnement online. Explications.

D'après Alexandre Moulin, l'éducation n'est pas un secteur «sexy» et souffrirait d'une «image poussiéreuse». Lorsqu'il a repris les rênes de l'école Ardevaz de Sion fondée par ses parents en 1979, le Séduisanois de 36 ans a mis le paquet pour changer les choses. Pour lui, ce lifting passait par le numérique. Sa clientèle, de 150 candidats maturistes et 100 élèves en langue, est composée à 100% de «digital native» pour qui internet est plus une évidence que les rapports hiérarchiques classiques maîtres - élèves.

Digitalisation tous azimuts

Avec des moyens limités, leur directeur multiplie les initiatives numériques tous azimuts. Ainsi, son établissement utilise Dropbox comme une bibliothé-

que virtuelle dans laquelle profs et élèves échangent des documents. «Cela s'est révélé la solution imparable contre les cartables trop lourds!» souligne Alexandre Moulin.

Chaque classe dispose d'un groupe Whatsapp. «Les élèves y échangent des infos en permanence ce qui les rapproche. De notre côté, on y signale l'absence d'un enseignant ou un changement de salle.» Les SMS sont utilisés pour avertir les parents d'une absence de leur rejeton. Quant au programme «Charlemagne», il a remplacé le bon vieux carnet scolaire en présentant les bulletins de notes en ligne.

Sortie virtuelle de la classe

Une partie des enseignements est dispensée via des capsules vidéos vision-



Alexandre Moulin a repris de ses parents les rênes de l'école Ardevaz de Sion en 2012. Et le dynamique nouveau directeur a lancé illico sa mue digitale. ☞

nables avec un casque et permettant ainsi de sortir virtuellement de la classe. Quant au site monprofprive.ch, il met en relation enseignants et enseignants pour des cours privés. «Sur cette plateforme, on peut prendre une leçon avec un professeur ou, pour moins cher, un simple cours d'appui avec un élève plus avancé. C'est une ubérisation de l'éducation», se félicite Alexandre Moulin.

Le Séduisanois revendique de «jouer la transparence» en permettant à chacun, via Tonglet «SchoolAdvisor» du site de l'école, de noter les cours. En

parallèle, il bichonne la page Facebook de l'établissement. Laquelle présente parfois à ses 6500 followers des activités extrascolaires susceptibles de convaincre de futurs élèves de déboursier les 17 000 fr. annuels d'écologie. Mais avant de venir grossir les rangs, que ces amateurs sachent une chose: chez Ardevaz, le natel est interdit en classe...

CÉSAR DEFFEYES

Retrouvez la présentation des cinq entreprises dans «Le Nouvelliste»

CARTE D'IDENTITÉ

Lieu: Sion
 Directeur:
 Alexandre Moulin
 Collaborateurs: 39
 Secteur d'activité:
 Éducation
 Chiffre d'affaires:
 3 millions de francs
www.ardevaz.com

LE REGARD DE L'EXPERT

Didier Rey est délégué du vice-président de l'EPFL et secrétaire général de digitalswitzerland.ch. «L'école Ardevaz a pris acte du comportement numérique de ses étudiants et s'y est adaptée notamment en utilisant intelligemment des outils standard tel Whatsapp ou Facebook.»

Partenaires:

Le Nouvelliste

canal 9

Walliser
 Bote



Ardevaz en 1979



Fabienne et
 Philippe Moulin
 en 1985

Ardevaz en 1981



Si créer une véritable relation de confiance entre l'école, les étudiants et les parents a toujours été l'ADN de l'école, la digitalisation aura permis de capitaliser le tout. Depuis son origine, en 1979 jusqu'à aujourd'hui, la famille Moulin aura toujours cherché à s'adapter aux besoins, en évoluant au rythme de la jeunesse, plutôt qu'en imposant des révolutions dans la forme de l'enseignement dispensé. Le prix Sommet de l'UBS, dont la cérémonie a eu lieu le jeudi 7 décembre, aura mis en lumière un travail passionné qui dure depuis 38 ans...